

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

CSE - Les missions Santé et Sécurité des Membres du Comité Social et Economique

Validation :

Attestation de formation

Lieu(x) :

Moirans

Durée :

5 jours : nouveaux élus du CSE
3 jours : membres réélus du CSE

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Les + de la formation

Une formation axée sur la pratique et le partage d'expériences

Jeux de rôle : interaction entre stagiaires et formateurs

Formation animée par des préventeurs
sécurités agréés IPRPUne formation qui tient compte de la
jurisprudence et de la réactualisation de la
réglementation

Public :

Membre du CSE
Membre de la Commission Santé Sécurité
au Travail du CSE

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation construite sur des mises en
situation et des études de cas pratiques.Outils : support théorique complet fourni sur
clés USB

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation par des exercices pratiques et
QCM
Une attestation des acquis sera remise à la
fin du stage

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du secteur
industriel et agréés IPRPRecrutement et évaluation annuelle des
intervenants selon notre processus qualité
ISO 9001

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Exercer les missions hygiène, santé et sécurité selon les règles de fonctionnement prévues par la loi
- Analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Analyser les accidents du travail et les incidents et formuler des actions d'amélioration
- Communiquer avec les acteurs externes, la direction, les autres salariés pour promouvoir la prévention

PROGRAMME

Exercer les missions hygiène, santé et conditions de travail selon les règles de fonctionnement prévues par la loi :

- Vision d'ensemble des rôles et missions générales du CSE
- Les moyens, les droits et les obligations des membres
- Les relations avec les acteurs internes et externes de la prévention
- Les cas particuliers
- L'étendue des missions du CSE en hygiène, santé et sécurité au travail
 - Le respect des obligations d'hygiène, de santé et de sécurité
 - Le suivi les accidents et les maladies professionnelles
 - L'organisation des visites périodiques du CSE
 - La gestion des situations exceptionnelles
 - Le suivi de la politique de prévention de l'employeur

Analyser les conditions de travail et les risques professionnels :

- L'évaluation des risques professionnels et le document unique, facteurs de risques spécifiques
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels

Analyser les conditions de travail et les risques professionnels et formuler des actions d'amélioration

- L'enquête du CSE, apprentissage de la méthode de l'arbre des causes: recueil des faits, construction de l'arbre
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Communiquer avec les acteurs externes, la direction, les autres salariés pour promouvoir la prévention

- Les informations en hygiène, santé sécurité obligatoires de la direction vers le CSE
- Les consultations obligatoires en santé sécurité du CSE (dont le bilan et le programme annuels de l'employeur)
- Le CSE, moteur de la prévention : la promotion du rôle de l'instance, la promotion de la prévention
- La communication hygiène santé sécurité envers les salariés : légitimer le dialogue social sur les conditions de travail
- La veille réglementaire et technologique : se tenir informé (les sites Internet pertinents)

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise